



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Chères Sermangeaises, chers Sermangeais,

La pause estivale est désormais derrière nous et nous avons repris tous les dossiers en cours afin de préparer dans les meilleures conditions possibles nos prochaines échéances sur la commune.

L'été a été particulièrement animé.

Après l'inauguration des vitraux, Sermange a accueilli le Tour de France Agroécologique. Je tenais sincèrement à remercier les habitants devenus bénévoles, le temps d'un week-end, ainsi que les propriétaires terriens pour le parking et le camping, et enfin les habitants hôtes des organisateurs. Nous avons eu des ateliers de grande qualité grâce aux différents intervenants.



Plus directement dans notre commune, nous avons lancé officiellement une grande réflexion concernant la future utilisation du bâtiment de l'école. En effet, la phase étude du futur groupe scolaire étant bouclée, les travaux vont démarrer début 2018, et le transfert des classes de Sermange et Gendrey dans la nouvelle école est prévu début 2019. Nous devons donc anticiper cette échéance afin de réfléchir tous ensemble, habitants et élus, sur ce que nous voudrions faire. Cette réflexion prendra le temps qu'il faudra afin de choisir ensemble la meilleure option possible. Un second atelier s'est effectué pendant le dernier Conseil Municipal. Deux tendances sortent du lot, mais pour ne pas influencer vos différentes réflexions, nous vous communiquerons les analyses ultérieurement.

C'est maintenant le temps de vous donner la parole via un questionnaire à retourner en Mairie ou par le site internet de la commune dans la rubrique « contact ». Nous devons respecter des limites budgétaires et techniques mais n'hésitez pas à vous exprimer librement sur différents projets qui vous sembleraient viables pour la commune ou pour l'intercommunalité.

Enfin début septembre le Model Air Club a organisé un Championnat de France de moto-planeurs électriques. Initialement prévu sur Dole, il s'est finalement déroulé sur la piste de Sermange. Quarante et un compétiteurs venus de toute la France se sont donc affrontés tout au long du week-end.

Le prochain grand rendez-vous est prévu début novembre avec le championnat de France de mini montgolfières. Nous travaillons actuellement sur l'organisation de démonstrations dans la commune, nous vous tiendrons informés prochainement.

La phase étude de la restauration de la fontaine est en cours. Afin de comprendre pourquoi la fontaine penche et pour pouvoir orienter les futurs travaux, deux forages de 8 mètres de profondeur vont être réalisés de chaque côté de la fontaine. Nous devrions avoir les résultats complets mi octobre après analyse des différentes strates en laboratoire.

Le coût total de la phase étude est de 13 200€, dont 50 % financés par la région Bourgogne Franche-Comté, nous espérons également 20% provenant du Conseil Départemental.

2018 sera essentiellement consacré à l'élaboration de la phase travaux, ainsi qu'à son financement, les travaux devraient débuter fin 2018 ou début 2019.

Elaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Jura Nord

Quelle ambition pour demain ?

Sur un territoire de 33 communes regroupant presque 12 000 habitants, la Communauté de communes Jura Nord (CCJN) se caractérise par une identité locale forte et un cadre de vie de qualité entre les deux pôles urbains de Besançon et de Dole. Face à une attractivité croissante, le territoire se doit d'encadrer son développement tout en préservant son caractère rural et en répondant aux besoins de ses habitants. Consciente de ces défis, notre intercommunalité s'est engagée dans une démarche d'envergure : l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Son objectif ? Définir les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les dix prochaines années dans un contexte territorial et législatif nouveau. Une large période de concertation s'ouvre pour réfléchir ensemble à l'avenir de notre territoire et construire un projet ambitieux, durable et partagé.

Le PLUi règlemente l'occupation des sols du territoire intercommunal via la détermination de règles de constructions applicables à toutes les communes de Jura Nord. Mais c'est aussi l'occasion de trouver des réponses adaptées aux enjeux locaux tout en confortant notre intercommunalité encore récente en affirmant une vision commune et partagée du territoire. Dans le prolongement du projet de territoire élaboré, le PLUi constitue une occasion unique d'imaginer ensemble le territoire à l'horizon 2030. Le développement économique, les déplacements, le logement, la préservation des espaces agricoles et naturels, etc. Toutes les thématiques stratégiques pour l'avenir du territoire seront passées au crible. Une fois approuvé, le PLUi deviendra le document d'urbanisme de référence des communes de la CCJN

Sermange, ayant déjà son PLU approuvé le 3 octobre 2011, nous ne devrions pas avoir de grosses modifications de ce que nous connaissons actuellement sur la commune concernant les affectations des zonages et les règlements d'urbanisme. Cependant un registre de concertation est disponible en Mairie (aux heures habituelles d'ouverture) si vous souhaitez déposer vos avis.

Les dates des rencontres publiques seront disponibles sur le site de la commune ainsi que sur celui du Jura-Nord.

Vu avez sans doute découvert un totem dans le prolongement du lavoir. Il s'agit d'une sculpture réalisée par les enfants de Sermange dans le cadre du Temps d'Activité Périscolaire (TAP), en collaboration avec trois artistes plasticiens du territoire.

La Loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées imposait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public (E.R.P.) et de toutes les institutions ouvertes au public (I.O.P), avant le 1er janvier 2015. Ayant fait le constat que la plupart des collectivités n'ont pas respecté cette échéance, les services de l'Etat leur ont imposé de planifier sur une période de six ans les travaux nécessaires à la conformité complète des bâtiments.

La commune de Sermange a déjà mis en œuvre des travaux relatifs à l'accessibilité concernant les accès extérieurs de la Mairie (parking), et la Maison Commune (entrée basse et toilettes du bas). L'école étant gérée par la Communauté de Communes, nous ne gérons pas ce bâtiment.

Nous travaillons actuellement sur une réorganisation des bureaux de la Mairie. Nous en profiterons également pour refaire complètement à neuf le bloc sanitaire du haut. Il nous reste l'église, qui est une réelle difficulté au vue des différents dénivelés autour de l'enceinte. Il faudra très certainement créer une plate forme d'accès sur le côté du cimetière.

Le 27 juillet 2017, le Préfet du Jura a signé l'arrêté préfectoral portant autorisation unique d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent. Une étape importante concernant le projet éolien. Il faudra maintenant purger tous les recours auprès du Tribunal Administratif afin de pouvoir poursuivre ce projet intercommunal.

Le recensement de la population se déroulera dans le Jura du 18 janvier au 17 février 2018. Il permettra de déterminer la population officielle de la commune. De ce résultat, découleront les différentes aides de l'Etat. C'est également une donnée nous permettant de calibrer les projets et infrastructures à venir.

Le recensement est obligatoire et se fera soit physiquement par l'intermédiaire de l'agent recenseur, soit par internet. Nous vous tiendrons informés de son organisation exacte prochainement.

La commune est à la recherche d'un agent recenseur sur ces périodes, disposant des qualités suivantes: disponible, capacité relationnelle, neutre et discret, disposant d'un téléphone mobile pour le suivi par internet, et enfin travaillant dans la plus grande confidentialité concernant les informations récoltées.

Cette mission est rémunérée, si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation en Mairie.

Dernière minute

Suite au dramatique incendie survenu il y a quelques jours, le site du groupe GC, basé à Rochefort sur Nenon est entièrement détruit, ainsi que tout le matériel qui s'y trouvait.

Une réunion a été organisée avec la Direction Générale du groupe, les activités sont transférées provisoirement à l'antenne de Sermange. L'usine récolte et traite les déchets des soins de la région et emploie plus de trente personnes. L'objectif est bien entendu de sauvegarder les emplois et l'activité. Après une semaine de réorganisation du site, l'activité va pouvoir reprendre. Il n'y aura pas de traitement de déchets mais uniquement un transfert de produits de camions à camions. La municipalité a tout mis en œuvre pour que ce déménagement se fasse dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant la quiétude de notre commune. Pendant cette période de transition, le trafic routier s'intensifiera quelque peu.

Nous organiserons très prochainement une rencontre entre les habitants et les dirigeants de l'entreprise afin qu'ils puissent répondre à vos interrogations.

Sermangement vôtre

Michel BENESSIANO

INFOS COMMUNALES

- Il est rappelé l'importance de tailler vos haies à proximité des voiries et trottoirs, et les haies séparatives entre voisins afin de n'y avoir aucune gêne aux piétons et à la circulation, et bien sûr de ramasser vos coupes des trottoirs!!!
- Par Arrêté Préfectoral, tous feux extérieurs (hors barbecue), et quelle que soit leur nature sont **interdits**. Le Conseil Municipal a décidé de faire intervenir la gendarmerie dès le 2eme rappel...
- Nous actualisons les adresses emails des habitants afin de pouvoir vous contacter très rapidement en cas d'informations importantes et urgentes. N'hésitez pas à nous la communiquer.
- Date limite des inscriptions sur les listes électorales le **samedi 30 décembre 2017**

Les Volottes organisent la traditionnelle soirée « **cancoillotte** »

Le samedi 7 octobre

Réservation auprès de Liliane Balloch: 03 84 70 90 76

QUESTIONNAIRE SUR L' AVENIR DU BATIMENT SCOLAIRE

Imaginez-vous être une collectivité avec un bâtiment à utiliser. Sans définir pour le moment une activité précise qui vous semble être la plus pertinente pour la commune, quelles seraient vos orientations (enfance, service, commerce, culture...) ? :

Nom:

Orientations: